



PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE GRANDE-RIVIÈRE

AVIS PUBLIC RELATIF À UNE DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

À toutes les personnes intéressées par une demande de dérogation mineure relativement au lot # 5 293 570

Prenez avis que le conseil municipal de Grande-Rivière a reçu une demande de dérogation mineure relativement à l'immeuble mentionné en titre.

Cette demande de dérogation mineure au règlement de zonage U-006/03-19 vise à régulariser l'emplacement du bâtiment principal existant en réduisant la marge latérale Est de 2.0 mètres à 0.4 mètres et permettre un agrandissement en réduisant la marge de recul avant de 9.0 mètres à 7.80 mètres.

Le conseil municipal statuera sur cette demande à l'occasion de la séance régulière du 8 avril 2024 à 19 h 30 en la salle du conseil municipal sise au 108, rue de l'Hôtel-de-Ville à Grande-Rivière.

Donné à Grande-Rivière ce 22^e jour de mars 2024.

Sandrine Bisson-Hautcoeur
Sandrine Bisson-Hautcoeur, greffière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

**AVIS PUBLIC RELATIF À UNE DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE LOT
#5 293 570**

~~~~~

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Sandrine Bisson-Hautcoeur, greffière de la Ville de Grande-Rivière, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'**AVIS PUBLIC RELATIF À UNE DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE lot #5 293 570** en affichant une copie au bureau de la municipalité et en le publiant sur le site Internet de la Ville de Grande-Rivière le 22<sup>e</sup> jour de mars 2024, conformément à la Loi.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 22<sup>ième</sup> jour de mars 2024.

*Sandrine Bisson-Hautcoeur*  
Sandrine Bisson-Hautcoeur, greffière  
Ville de Grande-Rivière